

République Française
Département
Nièvre

Extrait du registre
des délibérations de la commune d' Arzembouy
séance du 18/04/2014

L'an 2014 et le 18 Avril à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie sous la présidence de HAGHEBAERT Raphaël Maire.

M. HAGHEBAERT Raphaël, Maire, Mmes :PASSUELLO Danielle, POUX Katarzyna, MM : BRETON Franck, LOISON André, PIERI Patrick,

Excusé : DELMOTTE William procuration BRETON Franck

secrétaire de séance : POUX Katarzyna

réf : 2014/04 : APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2013

Suite à la présentation du compte administratif 2013, le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve celui-ci et déclare que le compte de gestion dressé par le receveur municipal n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Résultat de clôture 2013 :

- Section d'investissement : 5 032.46 €
- Section de fonctionnement : 48 384.73 €
A l'unanimité (pour : 7 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2014/05 : TAUX DES TAXES 2014

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de voter les taux suivants

Taxe d'habitation : 9.69
Taxe foncière : 1.94
Taxe foncière non bâti : 12.15
CFE : 10.82
A l'unanimité (pour : 7 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2014/06 : BUDGET 2014

Le Conseil Municipal à l'unanimité sous la présidence de monsieur HAGHEBAERT Raphaël adopte le budget primitif 2014 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses comme suit:

- Section de fonctionnement : 96 099.73 €
- Section d'investissement : 60 462.46 €

A l'unanimité (pour : 7 contre : 0 abstentions : 0)